

BUDGET 2023-2024

Adopté au Conseil d'administration le 26 septembre 2023



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
PRINCIPALES HYPOTHÈSES	1
FAITS SAILLANTS	3
ÉTATS DES RÉSULTATS pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024.....	5
REVENUS pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024.....	6
REVENUS (suite) pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024	7
Graphique Revenus.....	8
CHARGES pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024.....	9
CHARGES (suite) pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024	10
Graphique Charges	11
RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE	12
BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024.....	13

INTRODUCTION

Le présent budget a été établi en tenant compte des objectifs et principes de répartition des ressources financières adoptés par le conseil d'administration. De plus, il a été élaboré à partir des règles annuelles de répartition des ressources financières approuvés par la Direction générale en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources. Ainsi, le budget a été produit à partir des paramètres de consultation du ministère de l'Éducation datés du 18 mai 2023, puisque les paramètres initiaux ont été déposés seulement le 7 juillet 2023.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Clientèle scolaire :

- Jeunes : 9 222 élèves (9 172 au budget 22-23);
- Centre de formation des adultes 273 ETP (328 ETP au budget 22-23);
- Centre de formation professionnelle 436 ETP (483 ETP au budget 22-23).

Rémunération :

- Planification de 611 postes enseignants et de 44 postes (ETC) ortho-enseignants et enseignants ressources au secteur des jeunes;
- Planification de 84 postes enseignants (ETC) pour les centres de formation;
- Prise en compte des modifications dans les plans d'effectif du personnel de soutien, du personnel professionnel et d'encadrement;
- Pour l'ensemble des catégories de personnel, aucune indexation de masse salariale de planifiée pour l'année scolaire 2023-2024, puisque l'ensemble des conventions collectives sont échues depuis le 31 mars 2023;
- Pour le personnel enseignant, taux de restructuration salarial moyen indexé de 0.9673%;
- Pour le personnel d'encadrement, taux de majoration de 4% considéré pour refléter la modernisation du plan de classification des cadres et des hors-cadres;
- Prise en compte du contexte de la rareté de la main d'œuvre, ainsi que de l'évolution de l'assurance salaire au cours des dernières années.

Autres dépenses de fonctionnement :

- Pour les dépenses autres que la rémunération, indexation des coûts de 6.67% et prise en compte des nouvelles obligations et orientations du Centre de services scolaire;

Transport scolaire :

- Indexation des coûts de l'exercice précédent (+ 5,65%) ;

Investissements :

- Le Ministère alloue 25.1 millions \$ pour le budget d'investissements (en hausse de 11.1M \$/ 79% par rapport à l'année 2022-2023) dont 20.8 millions \$ pour le maintien des bâtiments et l'accessibilité des immeubles (10.0M \$ en 2022-2023), 1,5 million \$ pour la réfection et transformation des bâtiments, 1,6 million \$ pour la mise aux normes des infrastructures technologiques et la sécurité de l'information et 1,2 million \$ pour l'acquisition de mobilier, appareillage et outillage.

Services de garde :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces services.

Écoles primaires et secondaires :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces unités administratives.

Centres de formation générale des adultes et professionnelle :

- On prévoit un budget en équilibre pour l'ensemble des activités des quatre centres de formation, incluant le service aux entreprises.

FAITS SAILLANTS

Subventions :

- Pour les dépenses autres que la rémunération, le Ministère finance l'indexation des frais de transport (+5.65%), le montant de financement des besoins locaux (+6.04%) ainsi que les autres coûts de système (+6.67%);
- Bonification et indexation des mesures d'appui, en adaptation scolaire et pour les régions et petits milieux à hauteur de 1,3 million \$ comparativement à l'année précédente, principalement les mesures :
 - 15232 – Programmes et projets particuliers (PPP) liés aux projets éducatifs écoles (+0.5M\$);
 - 15025 - Seuil minimal de services pour les écoles (+0.3M\$);
 - 15550 – Soutien de l'offre régionale en formation professionnelle, 5 volets à cette mesure (+0.2M \$);
 - 15157 – Projet pilote d'aides à la classe (+0.1M\$, ajout d'une classe en 2023-2024);
 - 1533X - Aide additionnelle aux élèves HDAA et TGC (+\$0.1M);
 - Indexation générale des mesures d'appui et de soutien de l'ordre de +2.19%;
- Maintien de la mesure visant l'entretien des bâtiments, pour un montant total de 777 000 \$ (971 000 \$ au budget 22-23) pour les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments scolaires (remplacement du scellant des fenêtres et de tuiles de plafond, réparation de mortier de briques, peinture, nettoyage des conduits de ventilation);

Taxe scolaire :

- Diminution du taux à 0,0973 \$ par 100 \$ d'évaluation uniformisée ajustée (0.1024 \$ du 100 \$ en 2022-2023), ainsi que maintien de l'exemption du premier 25 000 \$ d'évaluation par immeuble imposable.

Déploiement Maternelle 4 ans :

- Au budget 2023-2024, déploiement de 18 classes de maternelle 4 ans à temps plein subventionnées par le Ministère, dont 5 classes en multi programme (4-5 ans).

Investissement :

Lab-école :

- Investissement total prévu de 44,9 millions \$ pour la nouvelle école dont l'ouverture est prévue pour l'année scolaire 2024-2025;
- Les coûts de construction finaux sont estimés à 12 millions \$ pour l'année financière 2023-2024.

Projet d'ajout d'espace – Agrandissement du Centre de formation Rimouski-Neigette :

- Investissement total prévu de 9,3 millions \$ pour ce projet;
- Coûts de construction estimés à 2,2 millions \$ pour l'année financière 2023-2024.

Projet d'infrastructure sportive et récréative – Terrain synthétique école du Mistral :

- Déploiement au cours de 2023-2024 d'un projet de terrain synthétique extérieur à l'école du Mistral, projet façonné conjointement entre la ville de Mont-Joli, la MRC de la Mitis ainsi que le Centre de services scolaire des Phares;
- Investissement total prévu de 2,4 millions \$ au budget initial pour ce projet, dont l'ensemble des travaux et des coûts sont prévus pour l'année financière 2023-2024;
- Projet financé en partie par une aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur, équivalent à 66% des coûts admissibles.

Embellissement des cours d'écoles :

- 3 nouveaux projets d'embellissement des cours d'école octroyés par le ministère pour l'année 2023-2024, financés en partie par le Ministère (150 000\$ estimé en financement pour 2023-2024 relatif à ces projets).

Chiffres comparatifs :

- Afin de se conformer à la présentation exigée par le Ministère, certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

ÉTATS DES RÉSULTATS
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	138 480 576 \$	133 618 481 \$
Subvention d'investissement	1 693 286 \$	1 501 744 \$
Autres subventions et contributions	296 238 \$	120 719 \$
Taxe scolaire	6 640 411 \$	6 516 455 \$
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation	486 970 \$	585 470 \$
Ventes de biens et services	8 737 820 \$	8 449 765 \$
Revenus divers	1 545 750 \$	1 082 464 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	6 745 292 \$	5 679 882 \$
	164 626 343 \$	157 554 980 \$
Charges		
Activités d'enseignement et de formation	72 012 141 \$	70 976 509 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	41 421 212 \$	39 934 846 \$
Services d'appoint	20 579 465 \$	18 473 602 \$
Activités administratives	7 870 455 \$	7 224 046 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	17 966 616 \$	16 685 127 \$
Activités connexes	4 721 454 \$	3 916 560 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	55 000 \$	250 000 \$
	164 626 343 \$	157 460 690 \$
Excédent de l'exercice	- \$	94 290 \$

REVENUS

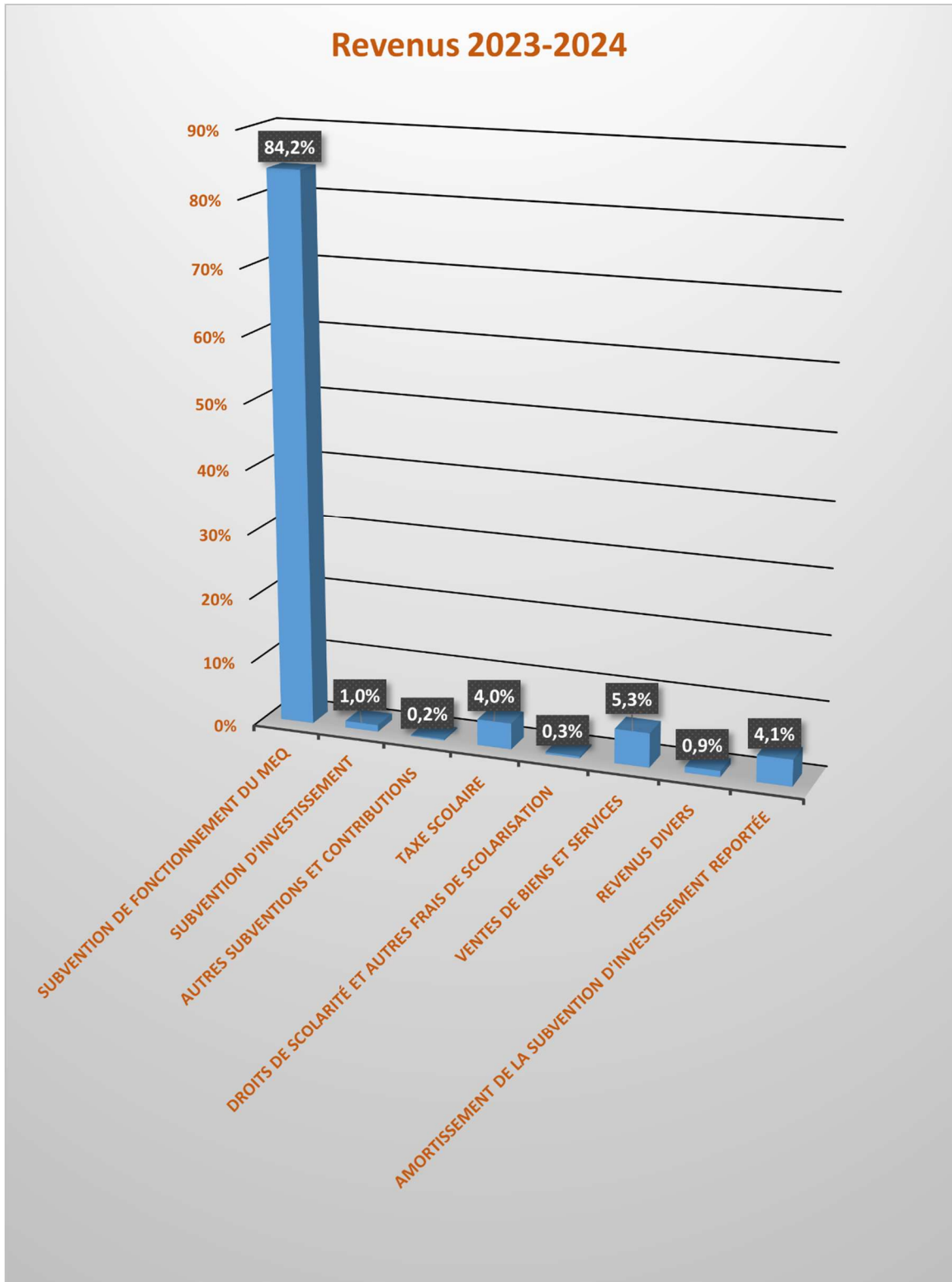
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
Subvention de fonctionnement du MEQ		
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	107 294 616 \$	106 368 395 \$
Subvention d'équilibre fiscal et compensations additionnelles	21 318 054 \$	19 642 367 \$
Subvention pour le transport scolaire	6 374 878 \$	4 842 749 \$
Subvention pour le service de la dette	3 493 028 \$	2 764 970 \$
	138 480 576 \$	133 618 481 \$
Subvention d'investissement	1 693 286 \$	1 501 744 \$
Autres subventions et contributions	296 238 \$	120 719 \$
Taxe scolaire	6 640 411 \$	6 516 455 \$
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation	486 970 \$	585 470 \$
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	1 337 965 \$	1 200 215 \$
Surveillance et transport du midi	693 025 \$	656 610 \$
Services de garde	5 570 052 \$	5 207 199 \$
Autres activités chargées aux usagers	693 128 \$	1 014 598 \$
Autres ventes de biens et services	443 650 \$	371 143 \$
	8 737 820 \$	8 449 765 \$
Revenus divers		
Intérêts, pénalités et frais de retard	491 500 \$	77 000 \$
Location d'immeubles ou de biens meubles	214 050 \$	202 850 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	435 900 \$	311 614 \$
Prêts de services	404 300 \$	491 000 \$
	1 545 750 \$	1 082 464 \$

REVENUS (suite)
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
Amortissement de la subvention d'investissement reportée		
Amortissement des subventions d'investissement reportées (règles budgétaires)	6 532 392 \$	5 563 482 \$
Amortissement des subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (autres)	212 900 \$	116 400 \$
	<u>6 745 292 \$</u>	<u>5 679 882 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	<u><u>164 626 343 \$</u></u>	<u><u>157 554 980 \$</u></u>

Graphique Revenus



CHARGES

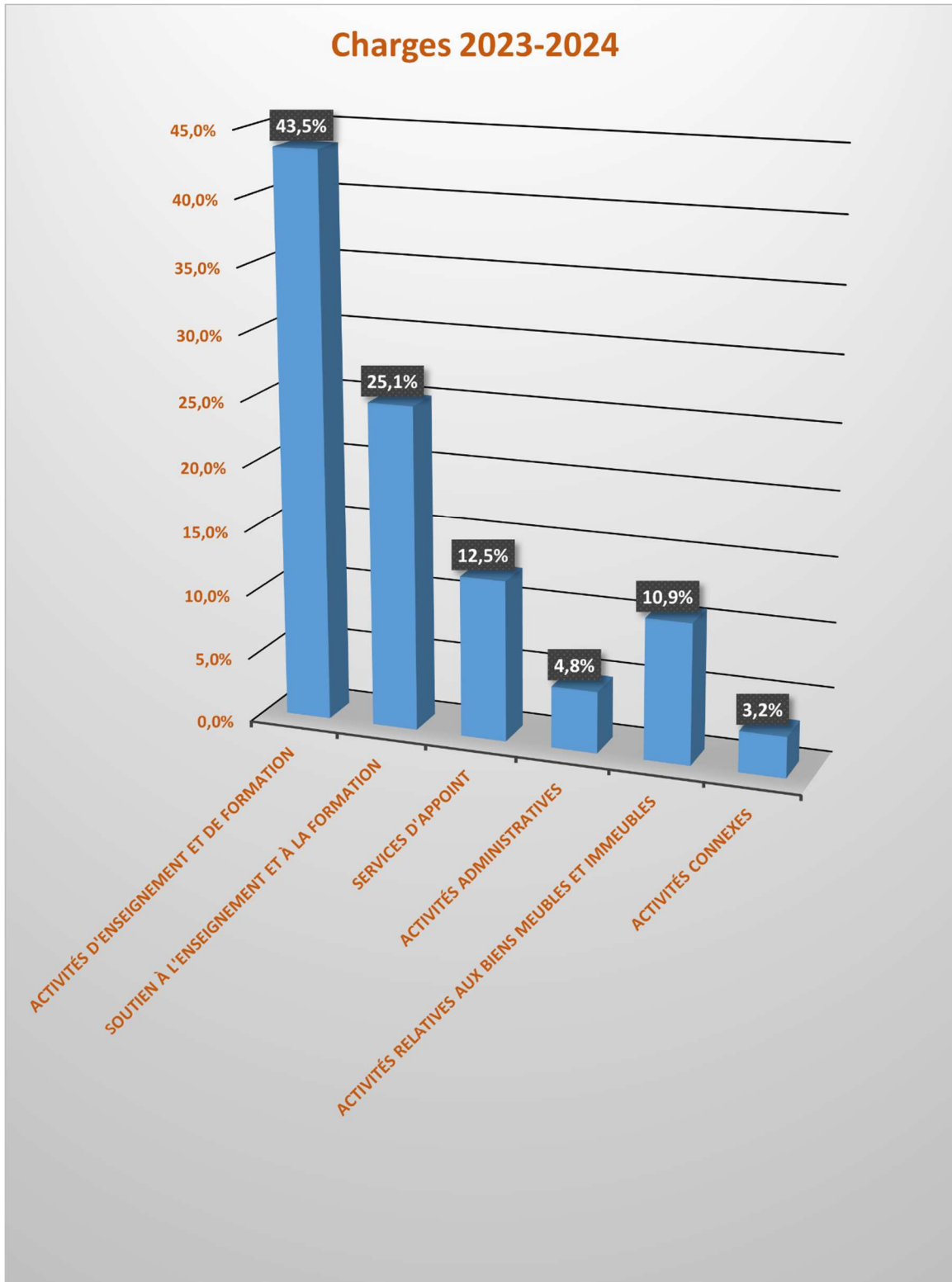
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
Activités d'enseignement et de formation		
Éducation préscolaire	5 926 158 \$	6 399 893 \$
Enseignement primaire	27 385 181 \$	26 922 530 \$
Enseignement secondaire général	22 159 618 \$	21 113 824 \$
Formation professionnelle	6 633 356 \$	6 898 669 \$
Enseignement particulier	7 254 618 \$	6 916 702 \$
Formation générale des adultes	2 653 210 \$	2 724 891 \$
	72 012 141 \$	70 976 509 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation		
Gestion des écoles et des centres	10 226 188 \$	9 443 272 \$
Moyens d'enseignement	3 837 109 \$	3 498 863 \$
Services complémentaires	13 958 399 \$	13 334 243 \$
Services pédagogiques et de formation d'appoint	7 479 156 \$	7 886 406 \$
Animation et développement pédagogique	2 136 317 \$	2 071 845 \$
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	511 592 \$	606 723 \$
Activités sportives, culturelles et sociales	3 272 451 \$	3 093 494 \$
	41 421 212 \$	39 934 846 \$
Services d'appoint		
Transport scolaire	11 610 642 \$	10 108 145 \$
Services de garde	8 968 823 \$	8 365 457 \$
	20 579 465 \$	18 473 602 \$
Activités administratives		
Conseil d'administration et comités	59 960 \$	37 253 \$
Gestion	5 850 759 \$	5 378 712 \$
Services corporatifs	1 900 354 \$	1 750 497 \$
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	59 382 \$	57 584 \$
	7 870 455 \$	7 224 046 \$

CHARGES (suite)
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Entretien et amortissement des biens meubles	2 527 231 \$	2 192 898 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	7 888 800 \$	7 013 771 \$
Entretien ménager	3 999 662 \$	3 736 377 \$
Consommation énergétique	2 740 000 \$	2 915 000 \$
Location d'immeubles	76 440 \$	68 800 \$
Protection et sécurité	209 100 \$	158 732 \$
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	525 383 \$	522 236 \$
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisable	- \$	77 313 \$
	17 966 616 \$	16 685 127 \$
Activités connexes		
Financement	3 615 387 \$	2 885 716 \$
Projets spéciaux	622 490 \$	477 144 \$
Rétroactivité	80 000 \$	80 000 \$
Prêts de services	403 577 \$	473 700 \$
	4 721 454 \$	3 916 560 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	55 000 \$	250 000 \$
TOTAL DES CHARGES	164 626 343 \$	157 460 690 \$

Graphique Charges



RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
CHARGES		
Enseignement particulier	7 254 618 \$	6 916 702 \$
Psychologie	297 976 \$	463 303 \$
Orthophonie	944 510 \$	682 066 \$
Psychoéducation et éducation spécialisée	9 142 996 \$	8 829 035 \$
Santé et services sociaux	1 593 569 \$	1 516 477 \$
Orthopédagogie	3 711 624 \$	4 765 770 \$
Cours d'appoint ou en milieu hospitalier	170 000 \$	169 084 \$
Services de garde - élèves handicapés	1 370 680 \$	1 123 716 \$
	24 485 973 \$	24 466 153 \$

Noter que ces renseignements complémentaires présentent une estimation des ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

ÉCOLES PRIMAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
De la Colombe	110 713 \$	1 200 \$	111 913 \$
Des Cheminots	542 363 \$	13 039 \$	555 402 \$
Des Beaux-Séjours	299 449 \$	24 515 \$	323 964 \$
Des Hauts-Plateaux	529 124 \$	37 500 \$	566 624 \$
Des Sources	186 581 \$	20 414 \$	206 995 \$
Élisabeth-Turgeon	310 585 \$	41 000 \$	351 585 \$
Du Grand-Pavois	408 669 \$	42 159 \$	450 828 \$
De l'Estran	223 802 \$	26 140 \$	249 942 \$
De l'Aquarelle	354 142 \$	167 309 \$	521 451 \$
Norjoli	262 696 \$	22 665 \$	285 361 \$
Des Bois-et-Marées	596 872 \$	29 403 \$	626 275 \$
Du Portage	403 705 \$	32 550 \$	436 255 \$
Du Rocher-D'Auteuil	261 222 \$	19 924 \$	281 146 \$
Boijoli	375 200 \$	11 262 \$	386 462 \$
De l'Écho-des-Montagnes–Lavoie	506 470 \$	13 072 \$	519 542 \$
De la Rose-des-Vents	268 780 \$	23 241 \$	292 021 \$
De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire	490 301 \$	25 929 \$	516 230 \$
Des Alizés	332 013 \$	18 569 \$	350 582 \$
Des Merisiers	335 330 \$	21 286 \$	356 616 \$
	6 798 017 \$	591 177 \$	7 389 194 \$
ÉCOLES SECONDAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Du Mistral	772 148 \$	606 229 \$	1 378 377 \$
Paul-Hubert	1 186 337 \$	1 358 161 \$	2 544 498 \$
Langevin-Saint-Jean	730 432 \$	395 275 \$	1 125 707 \$
Du Grand Défi	139 977 \$	1 500 \$	141 477 \$
	2 828 894 \$	2 361 165 \$	5 190 059 \$
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	5 900 357 \$	834 289 \$	6 734 646 \$
Mont-Joli–Mitis	2 945 380 \$	135 000 \$	3 080 380 \$
	8 845 737 \$	969 289 \$	9 815 026 \$
CENTRES DE FORMATION DES ADULTES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	2 784 181 \$	91 519 \$	2 875 699 \$
Mont-Joli–Mitis	819 343 \$	33 500 \$	852 843 \$
	3 603 524 \$	125 019 \$	3 728 542 \$
TOTAL	22 076 172 \$	4 046 650 \$	26 122 822 \$